

GDPR règlement européen des données personnelles

Applicable à l'association « Les Enghiennois Astronomes »

<http://www.les-enghiennois-astronomes.fr/>

Information (CNIL) :

Le 25 mai 2018, le règlement européen est entré en application. De nombreuses formalités auprès de la CNIL disparaissent. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée. Ils doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Il s'applique aux « données à caractère personnel », définies comme toute donnée permettant, directement ou indirectement, l'identification d'une personne physique.

Sommaire :

Table des matières

Sommaire :	1
Quels sont les données que nous détenons :.....	2
La liste des Adhérents :	2
Adhérents actuels.....	2
Pourquoi / traitement(s)	2
Anciens Adhérents ou prospects.....	2
Les feuilles de présence aux réunions.....	2
Données.....	2
Pourquoi / traitement(s)	2
Communication des données.....	3
Protection des Données	3
Accès à ces données	3
Droit à l'oubli	3
Autres droits.....	3
Portabilité de vos données personnelles	3

Quels sont les données que nous détenons :

La liste des Adhérents :

Adhérents actuels

- Nom, prénom, Alias
- Rôle (Président, Secrétaire, Trésorier)
- Adresse Email
- Date d'adhésion
- Adresse Postale
- Téléphone
- Paiement de la cotisation
- Lien(s) vers un site Internet photo si vous en détenez-un
- Informations d'état civil uniquement pour les responsables de l'association nécessaire aux formalités d'enregistrement (Date et lieu de naissance) auprès de la préfecture.
- Appareil photo détenu pour récupérer le mode d'emploi et aider nos adhérents.

Pourquoi / traitement(s)

Pourquoi faire : Suivi des adhésions, communication des convocations aux réunions, assemblées générales et comptes-rendus ainsi qu'à nos manifestations (Réunions, Sorties photo, Marathon photos, ...);

Aide à l'emploi des appareils photos.

Communication légale auprès de la préfecture.

Durée de conservation : Tant que l'adhérent reste adhérent à l'association (paye régulièrement sa cotisation).

Anciens Adhérents ou prospects

- Les mêmes données
- Auquel s'ajoute le motif de départ de l'association dans la mesure où celui-ci nous a été communiqué par l'intéressé, afin d'améliorer si nécessaire l'intérêt de l'association.
- **Pourquoi faire :** Information éventuelle sur des évolutions / manifestations de l'association qui pourraient les intéresser (Marathon photo, exposition...).
- **Durée de conservation :** 5 ans.

Les feuilles de présence aux réunions

Données

- Nom, prénom
- Adresse Email
- Présent, absent, excusé aux différentes réunions / représenté pour les AG.

Pourquoi / traitement(s)

- Justifier de la participation à nos réunions afin de pouvoir prétendre à des subventions aux associations de la Mairie d'Enghien.
- Suivre la participation à nos réunions (pourcentage de présents à chaque réunion / nombre total d'adhérents) / anticiper les absences.

- Calculé les quorums dans les assemblées générales.

Communication des données

- Les données restent en interne à l'association, en dehors d'une éventuelle communication à la Mairie d'Enghien dans le cadre du rapport d'activité, afin de pouvoir bénéficier des subventions.
- **Aucune communication à des fins commerciales ou d'un quelconque démarchage n'est faite à des tiers.**

Protection des Données

- Les données sont stockées sur les ordinateurs des responsables de l'association (Président, Secrétaire et le cas échéant Trésorier pour le suivi des cotisations).
- Ces ordinateurs sont protégés par des anti-virus.

Accès à ces données

- Vous disposez d'un droit d'accès à ces données, ainsi que d'un droit de rectification.
- Auprès du secrétaire de l'association en lui adressant un email ou lors de nos réunions.

Droit à l'oubli

- Vous disposez d'un droit d'effacement définitif de vos données notamment, lorsqu'elles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.
- Dans ce contexte, toute personne présente dans ce fichier peut demander que ses données soit supprimées, hormis le Nom, Prénom, adresse Email pour les adhérents à jour de leur cotisation ; ces données étant indispensables au suivi des adhésions, cotisations, convocations aux réunions y compris aux assemblées générales et comptes-rendus de réunions.

Autres droits

- Droit d'opposition : possibilité de demander que vos données ne soient pas utilisées pour certains traitements, notamment lorsque vos données sont traitées à des fins de prospection.
- Droit à la limitation de traitement : limiter l'utilisation de vos données à un traitement spécifique.
- Droit de retrait : retirer votre consentement à tout moment pour tous les traitements pour lesquels nous l'avons recueilli votre accord.
- Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez que le traitement de vos données constitue une violation du règlement général sur la protection des données ;
- Droit à un recours juridictionnel : former un recours juridictionnel effectif, soit contre une autorité de contrôle (La CNIL) soit contre le responsable de traitement ou un sous-traitant.

Exercice de ces droits : Auprès du secrétaire de l'association

Portabilité de vos données personnelles

Les données sont stockées dans un tableau Excel. La portabilité de ces données personnelles peut se faire sur demande auprès du secrétaire de l'association qui en extrait les lignes concernant le demandeur (Format XLS).

